



MODIFICATION N° 4 datée du 31 janvier 2019 apportée à la notice annuelle datée du 28 juin 2018, modifiée par la modification n° 1 datée du 2 octobre 2018, par la modification n° 2 datée du 19 novembre 2018 et par la modification n° 3 datée du 16 janvier 2019.

PORTEFEUILLES PRIVÉS RBC
Parts de série F et de série O
Portefeuille privé d'actions canadiennes croissance et revenu RBC
(le « fonds »)

La présente modification n° 4 datée du 31 janvier 2019 apportée à la notice annuelle du fonds datée du 28 juin 2018, modifiée par la modification n° 1 datée du 2 octobre 2018, par la modification n° 2 datée du 19 novembre 2018 et par la modification n° 3 datée du 16 janvier 2019 (la « notice annuelle ») modifie les attestations figurant dans la notice annuelle et fournit certains renseignements supplémentaires à l'égard du fonds, de concert avec la modification n° 4 datée du 31 janvier 2019 apportée au prospectus simplifié du fonds daté du 28 juin 2018, modifié par la modification n° 1 datée du 2 octobre 2018, par la modification n° 2 datée du 19 novembre 2018 et par la modification n° 3 datée du 16 janvier 2019. La notice annuelle devrait être lue à la lumière de ces renseignements.

Résumé

La modification n° 1 datée du 2 octobre 2018 apportée à la notice annuelle indiquait que RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (« RBC GMA ») avait entamé la recherche visant à trouver un autre sous-conseiller pour le fonds et que Greystone Managed Investments Inc. (« Greystone ») continuerait d'agir à titre de sous-conseiller du fonds jusqu'à ce qu'un autre sous-conseiller puisse être nommé. Le remplacement du sous-conseiller du fonds devait avoir eu lieu avant le 31 janvier 2019.

RBC GMA négocie actuellement avec un autre sous-conseiller possible pour le fonds et prévoit qu'elle sera en mesure d'annoncer le prochain sous-conseiller au plus tard le 28 février 2019. Entretemps, Greystone continuera d'agir à titre de sous-conseiller du fonds.

Modifications

La notice annuelle est ainsi modifiée de la façon suivante :

1. Par les présentes, l'information présentée dans la dernière colonne de la ligne portant sur le fonds dans le tableau de la rubrique « Désignation, constitution et genèse des fonds – Portefeuilles privés RBC – Fonds d'actions canadiennes » à la page 14 de la notice annuelle est remplacée par ce qui suit :

Le 28 septembre 2018, RBC GMA a annoncé qu'elle avait entamé une recherche visant à trouver un autre sous-conseiller pour le Portefeuille privé d'actions canadiennes croissance et revenu RBC. Greystone Managed Investments Inc. conservera ses fonctions de sous-conseiller du fonds jusqu'à ce qu'un autre sous-conseiller soit trouvé, soit au plus tard le 28 février 2019 selon RBC GMA. RBC GMA annoncera le nouveau sous-conseiller par voie de communiqué dès qu'il aura été trouvé. RBC GMA continuera de superviser la gestion des placements du fonds.

2. Par les présentes, la note de bas de page n° 3 de la ligne portant sur le fonds dans le tableau de la rubrique « Responsabilité à l'égard des activités des fonds – Sous-conseillers en valeurs » à la page 49 est remplacée par ce qui suit :

³⁾ RBC GMA a entamé une recherche visant à trouver un autre sous-conseiller pour le Portefeuille privé d'actions canadiennes croissance et revenu RBC. Greystone Managed Investments Inc. conservera ses fonctions de sous-conseiller du fonds jusqu'à ce qu'un autre sous-conseiller soit trouvé, soit au plus tard à la fin de février 2019 selon RBC GMA. RBC GMA annoncera le nouveau sous-conseiller par voie de communiqué dès qu'il aura été trouvé. RBC GMA continuera de superviser la gestion des placements du fonds.

3. Par les présentes, la note de bas de page n^o 1 à la section intitulée « Greystone Managed Investments Inc. » de la rubrique « Responsabilité à l'égard des activités des fonds – Sous-conseillers en valeurs » à la page 51 est remplacée par ce qui suit :
 - 1) RBC GMA a entamé une recherche visant à trouver un autre sous-conseiller pour le Portefeuille privé d'actions canadiennes croissance et revenu RBC. Greystone Managed Investments Inc. conservera ses fonctions de sous-conseiller du fonds jusqu'à ce qu'un autre sous-conseiller soit trouvé, soit au plus tard à la fin de février 2019 selon RBC GMA. RBC GMA annoncera le nouveau sous-conseiller par voie de communiqué dès qu'il aura été trouvé. RBC GMA continuera de superviser la gestion des placements du fonds.
4. Par les présentes, la note de bas de page n^o 1 à la section intitulée « Sous-conseillers » de la rubrique « Responsabilité à l'égard des activités des fonds – Arrangements en matière de courtage » à la page 67 est remplacée par ce qui suit :
 - 1) RBC GMA a entamé une recherche visant à trouver un autre sous-conseiller pour le Portefeuille privé d'actions canadiennes croissance et revenu RBC. Greystone Managed Investments Inc. conservera ses fonctions de sous-conseiller du fonds jusqu'à ce qu'un autre sous-conseiller soit trouvé, soit au plus tard à la fin de février 2019 selon RBC GMA. RBC GMA annoncera le nouveau sous-conseiller par voie de communiqué dès qu'il aura été trouvé. RBC GMA continuera de superviser la gestion des placements du fonds.

Attestation du fonds et du gestionnaire, du promoteur et du placeur principal du fonds

La présente modification n° 4 datée du 31 janvier 2019, avec la notice annuelle datée du 28 juin 2018, modifiée par la modification n° 1 datée du 2 octobre 2018, la modification n° 2 datée du 19 novembre 2018 et la modification n° 3 datée du 16 janvier 2019, et le prospectus simplifié daté du 28 juin 2018, modifié par la modification n° 1 datée du 2 octobre 2018, la modification n° 2 datée du 19 novembre 2018, la modification n° 3 datée du 16 janvier 2019 et la modification n° 4 datée du 31 janvier 2019, et les documents intégrés par renvoi dans la version modifiée du prospectus simplifié, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen de la version modifiée du prospectus simplifié conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Le 31 janvier 2019

Par : « *Damon G. Williams* »

Damon G. Williams
Chef de la direction de
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,
en qualité de fiduciaire, de gestionnaire, de
promoteur et de placeur principal du fonds

Par : « *Heidi Johnston* »

Heidi Johnston
Chef des finances, Fonds de RBC GMA,
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,
en qualité de fiduciaire, de gestionnaire, de
promoteur et de placeur principal du fonds

Au nom du conseil d'administration
de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,
en qualité de fiduciaire, de gestionnaire, de promoteur et de placeur principal du fonds

Par : « *Douglas Coulter* »

Douglas Coulter
Administrateur

Par : « *Daniel E. Chornous* »

Daniel E. Chornous
Administrateur